



PLAN DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

LYCÉE VINCENT VAN GOGH
LA HAYE - AMSTERDAM

VERSION INITIALE DE MAI 2015



PRÉAMBULE :

Le lycée Vincent van Gogh, établissement scolaire public relevant du ministère de l'éducation nationale, s'inscrit dans le programme de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'école défini par la circulaire [n°2013-100 du 18 août 2013](#) :

« La prévention et la lutte contre le harcèlement dans les écoles et les établissements du second degré sont des conditions nécessaires à l'accomplissement des missions de l'éducation nationale. Elles constituent un enjeu majeur pour la réussite éducative et sont un sujet de préoccupation : en effet, le fait d'être victime ou auteur de harcèlement entre élèves peut être à l'origine de difficultés scolaires, d'absentéisme, voire de décrochage, mais aussi engendrer de la violence ou des troubles de l'équilibre psychologique et émotionnel. Cela peut conduire à des crises de dépression graves pour celui qui en est victime, menant parfois jusqu'au suicide.

La loi n° 2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République prévoit, dans son rapport annexé, que la lutte contre toutes les formes de harcèlement constitue une priorité pour chaque établissement d'enseignement scolaire.

Prévenir et lutter contre le harcèlement est donc un devoir qui s'impose à tous les membres de la communauté éducative.

Assurer la sécurité et la sérénité de tous les élèves et de tous les personnels dans les écoles et les établissements, c'est transmettre et faire respecter les valeurs essentielles que sont la solidarité, la fraternité, la dignité de tous, le dialogue, l'écoute et le respect mutuels. »

ETAT DES LIEUX DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE AU LYCÉE VAN GOGH :

Le lycée van Gogh comme l'ensemble des établissements de l'AEFE est un établissement préservé des problèmes de violence.

A la Haye comme à Amsterdam, nos élèves bénéficient d'une éducation familiale de qualité avec des parents présents et investis. L'établissement met également en place une politique d'éducation à la citoyenneté volontariste se manifestant par de nombreuses actions menées en particulier par l'infirmière et le service vie scolaire. La dimension de notre établissement, son climat familial, permettent enfin aux personnels enseignants ou non enseignants de prévenir et d'intervenir rapidement, au quotidien contre toute forme de violence qui apparaîtrait.

Néanmoins des actes pouvant conduire à des situations relevant à moyen terme de harcèlement scolaire sont parfois commis par nos élèves. Ces derniers n'ont la plupart du temps pas conscience de la portée de leurs actes. Ces phénomènes se développent d'autant plus par l'usage des nouvelles technologies et des réseaux sociaux.

UN SITE MINISTÉRIEL DE RÉFÉRENCE

Le site <http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/> est LE site de référence et d'appui de notre politique de lutte contre le harcèlement à l'école.



LES ACTIONS MENÉES

Création d'une cellule d'écoute en janvier 2015

Membres en mai 2015 :

Le Proviseur-adjoint
Le directeur de l'école de La Haye
La CPE
L'infirmière scolaire
2 enseignants du 1^{er} degré d'Amsterdam
1 ASEM d'Amsterdam

1 enseignante du 1^{er} degré de La Haye
2 enseignantes du 2nd degré
1 surveillante
2 personnels administratifs de La Haye
1 personnel administratif d'Amsterdam

Cette cellule a 2 vocations :

1. Etre, sous la responsabilité du chef d'établissement, le pilote de la politique de lutte contre le harcèlement au sein de l'établissement.

Elle définit l'ensemble des actions à mener au sein de l'établissement et les évalue.

2. Intervenir et mettre un terme au cas décelé de harcèlement scolaire

2 membres de la cellule interviennent lorsqu'un cas supposé de harcèlement leur est signalé.

Ils agissent selon le [protocole défini par l'éducation nationale](#).

Pour signaler une suspicion de harcèlement une boîte aux lettres devant l'infirmerie scolaire a été installée et une adresse mail créée.

Tous les membres de la communauté éducative (enfants et adultes) peuvent signaler un acte qui leur semblerait relever du harcèlement. Un outil à la détection de signaux d'alerte est présenté [ici](#).

Campagne d'affichage

Des affiches ont été diffusées dans l'ensemble de l'établissement pour interpeller sur le harcèlement et présenter la cellule d'écoute. Les affiches 2014-2015 sont présentées [ici](#).

Cette campagne doit être renouvelée chaque année.

Intervention auprès des élèves

Une série d'interventions auprès des collégiens menées en 2013-2014 par la CPE (Mme Balbinot) et le Proviseur-adjoint (M. Greselle) a démontré la nécessité d'un travail autour du harcèlement scolaire au lycée van Gogh afin d'informer les élèves sur les différentes formes de harcèlement, comment repérer une situation de harcèlement et quels sont les recours possibles.

Des interventions ponctuelles (heures de vie de classe, ...) continueront à être menées auprès des collégiens et lycéens.

Au premier degré, des informations sur le harcèlement scolaire sont réalisées par l'Infirmière (Mme Witkamp):

- lors de séances prévues pour les élèves à partir du CE2 de manière systématique ;
- dans des classes où des situations de harcèlement ont été repérées.



Intervention de la gendarmerie de Lille

Chaque année la brigade de gendarmerie informe les élèves sur le harcèlement scolaire à l'occasion d'une heure en classe entière.

Elèves concernés : Classes de CM1 (La Haye et Amsterdam) et 6^{ème} (et d'autres classes si besoin)

Prévention dans le cadre des cours de néerlandais

Dans le cadre des cours de néerlandais le harcèlement « *pesten* » est abordé à travers un dossier pédagogique du livre de jeunesse *Spijt* de Carry Slee. Ce livre est adapté en film et a gagné l'EFA prix en 2014 (European Film young audience Award).

Participation à la journée nationale contre le harcèlement aux Pays-Bas «*Dag tegen pesten*».

Sites néerlandais de référence « *pesten* »:

- www.pestweb.nl;
- www.kindertelefoon.nl
- www.stoppestennu.nl

Formation des personnels

Différents stages ont d'ores et déjà été menés à destination des personnels de l'établissement

- Un stage sur la cellule d'écoute en 2013
- Un stage sur le cyber-harcèlement en 2015
- Un stage néerlandais sur le harcèlement scolaire en 2015

Autres actions menées

- Travail autour des dangers d'internet avec les élèves de 3^{ème} en 2014-2015 : 1h en groupe assurée par Mme Bouygues.
- Achat d'ouvrages autour de cette thématique par les BCD et la Médiathèque.
- Participation au prix « Mobilisons-nous contre le harcèlement ». Des projets de nos collégiens réalisés avec Mme Hodoroaba ont été sélectionnés en 2014-2015.
- Création et représentation de saynètes par les 6èmes.

Actions à venir

- Module « harcèlement scolaire » dans le programme de formation des délégués élèves.
- Mises en place d'actions contre le cyber-harcèlement.
- Création d'un questionnaire de climat scolaire à destination des élèves.
- Mise en place d'élèves référents : « médiation par les pairs ».
- Mise en place d'un « permis Internet » en classe de CM2 : « Le Permis Internet est un programme national de responsabilisation des enfants et de leurs parents, pour un usage vigilant, sûr et responsable d'Internet. »
- Participation à la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire aux Pays-Bas (19 avril 2016).